

[< Retour](#)

Mes questions r#233ponses archiv#233es

Notre réponse :

Le 05/11/2020 à 09:40

Bonjour Monsieur,

Je vous informe que nous n'avons aucune demande de retraite en cours de traitement vous concernant.

Assurez-vous de ne pas décocher dans la zone "MES REGIMES DE RETRAITE" : "salarié du privé, contractuel, artiste auteur" auquel cas vous ne déclenchez pas votre demande pour le régime général.

En effet, si cette case n'est pas cochée, notre système de traitement de dossiers n'est pas alimenté.

Nous vous invitons à retourner sur votre espace personnel afin de vérifier ces informations et à faire une nouvelle demande de retraite en ligne.

Bon à savoir :

Si vous avez également cotisé à l'Ircantec, (en raison de votre statut de contractuel de droit public ou élu local), vous devez obligatoirement cocher au moins un sous-motif présent dans la rubrique : Compl. Contractuel droit public/ Elus Locaux

Sincères salutations
Le Service Relations Clients

Si vous souhaitez poser une question sans lien avec cet échange, cliquez sur le service [Poser une question](#)

Besoin d'aide, THIBAUT ?

Connaitre et suivre l'Assurance
retraite

[Nous connaître](#)

[Entreprise](#)

[Innovation](#)

[Presse](#)

[Sites utiles](#)

[Recrutement](#)

[Contacts](#)

Parlons retraite

Abonnez-vous gratuitement et recevez chaque trimestre, toutes les informations utiles et personnalisées pour préparer et gérer votre retraite.

Je m'abonne

[Plan du site](#)

[CADA-PRADA](#)

[Informatique et libertés](#)

[Mentions légales et CGU](#)

[Accessibilité : conformité partielle](#)